

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Cantley tenue le jeudi 28 août 2025 à 19 h au centre communautaire multifonctionnel situé au 6, impasse des Étoiles à Cantley - Salle du conseil municipal

Présidée par M. le maire David Gomes

Sont présents :

Nathalie Bélisle, conseillère du district des Monts (# 1)
Philippe Normandin, conseiller du district de la Rive (# 3)
Sarah Plamondon, conseillère du district des Parcs (# 4)
Jean-Charles Lalonde, conseiller du district des Érables (# 5)
Jean-Nicolas de Bellefeuille, conseiller du district des Lacs (# 6)

Absence(s) motivée(s):

Jean Bosco, conseiller du district des Prés (# 2)

Sont aussi présents:

M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier
M. Richard Ghostine, chef de service - Exploitation et projets
Mme Johanne Albert-Cardinal, responsable des communications

Trente (30) personnes sont présentes à la séance du conseil.

Dépôt d’une correspondance par Mme Karine Morissette, directrice de l’école de la Rose-des-Vents relativement à une demande de soutien financier dans le cadre d’un projet de revitalisation de notre cour d’école (19 h 07).

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOÛT 2025
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 28 AOÛT 2025
- 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2025
- 5. DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1 Délégation de pouvoir accordée à M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier ou son représentant légal
 - 5.2 Résolution d'autorisation à M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier ou son représentant légal, d'entreprendre tout grief, tout recours ou tout dépôt d'appels devant les tribunaux
 - 5.3 Résolution d'entérinement dans le but d'assurer les services essentiels
 - 5.4 Résolution d'entérinement du dépôt du grief patronal 001 - Nettoyage de la caserne Jean-Dagenais
 - 5.5 Reprise de l'application du Règlement numéro 616-20 concernant le soutien financier entourant l'entretien des chemins privés

Le 28 août 2025

- 5.6 Mandat de négociation - Municipalité de Cantley et l'Association des pompiers et des premiers répondants de Cantley
- 5.7 Demande de commandite pour la journée de levée de fonds au Vieux Duluth de Hull au profit de la Maison des Collines - 22 octobre 2025
- 6. **GREFFE**
 - 6.1 Mandat général de représentation à Me Charles Dufour pour les dossiers impliquant la Municipalité
- 7. **RESSOURCES HUMAINES**
 - 7.1 Entérinement de l'abolition du poste de responsable multiservice à la Direction générale - Poste occupé par M. Claude Dambremont
 - 7.2 Entérinement de l'embauche de M. Martin Sirois à titre de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement
 - 7.3 Point d'information - Tableaux des embauches et mouvement de main-d'oeuvre et mise à jour de l'organigramme
- 8. **FINANCES**
 - 8.1 Adoption des comptes payés au 19 août 2025
 - 8.2 Adoption des comptes à payer au 20 août 2025
 - 8.3 Adoption du Règlement numéro 743-25 décrétant une dépense et un emprunt de 879 000 \$ pour l'acquisition de divers équipements majeurs destinés au Service des incendies et des premiers répondants
- 9. **TRAVAUX PUBLICS**
 - 9.1 Acceptation finale et autorisation de paiement de la retenue à la firme 6369472 Canada Inc. / Équinoxe JMP pour les travaux de réfection de la montée Saint-Amour, phase II - Contrat no 2023-21
 - 9.2 Acceptation finale et autorisation de paiement de la retenue à la firme Eurovia Québec Construction pour les travaux de resurfaçage de la rue du Commandeur et de Bouchette - Contrats numéros 2024-13 et 2024-14
 - 9.3 Autorisation de procéder à la signature d'un protocole d'entente entre la Municipalité de Cantley et la MRC des Collines-de-l'Outaouais - Projet « Aménagement d'une piste multiusage et d'un débarcadère sur la rue Mont-Joël »
 - 9.4 Résolution approuvant la demande d'aide financière proposée par le ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volets redressement et sécurisation - Chemin Vigneault

Le 28 août 2025

- 9.5 Retrait de deux (2) panneaux « ARRÊT OBLIGATOIRE » à l'intersection du chemin Fleming et de la rue Bois-de-Limbour Sud
- 9.6 Adoption du Règlement numéro 742-25 modifiant le Règlement numéro 432-13 régissant la circulation, le stationnement et les limites de vitesse dans la municipalité de Cantley
- 10. **LOISIRS - CULTURE ET PARCS**
- 10.1 Adoption de la Politique des loisirs, de la culture et de la vie communautaire LOI-2025-001
- 11. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 12. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 13. **COMMUNICATIONS**
- 14. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 14.1 Étude du potentiel d'un regroupement des services de sécurité incendie
- 14.2 Autorisation de procéder à l'achat d'habits de combat - Service des incendies et des premiers répondants - Contrat no 2025-21
- 15. **CORRESPONDANCE**
- 16. **DIVERS**
- 16.1 Support aux événements « Courses sur neige 2026 » - 17 janvier et 21 février 2026
- 17. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18. **PAROLE AUX ÉLUS**
- 19. **CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Point 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOÛT 2025

La séance débute à 19 h 03.

Point 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

**MME KARINE MORISSETTE, DIRECTRICE
14 AOÛT 2025**

Bonjour,

À la suite de mon appel concernant notre présence lors de la séance municipale du 28 août prochain, voici un croquis de notre plan de cour d'école dont nous voulons votre appui afin de rendre riche de structures ce lieu qui s'adressent à vos citoyens, nos élèves.

Le 28 août 2025

Je suis disponible pour toute question, ou rencontre, si nécessaire

Bonne journée,

Karine Morissette, M. Éd. directrice
École de la Rose-des-Vents
Centre de services scolaire des Draveur
Tél. : 819.503.8090
rosedesvents.cssd.gouv.qc.ca





École de la
Rose-des-Vents
ouverture bienveillance engagement

Déposé Par Mylène L.
Le 28 août 2025
à 14h07

Monsieur Le Maire, les membres du conseil municipal

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de me donner la parole aujourd'hui. Je suis Karine Morissette, directrice de l'école primaire **de la Rose-des-Vents**, une école communautaire profondément enracinée dans son quartier et engagée dans le bien-être de ses élèves et de leur famille. Je suis accompagnée de quelques parents bénévoles de l'école.

Je suis ici pour vous parler d'un projet rassembleur, porteur d'avenir : **la revitalisation de notre cour d'école**. Cet espace, qui accueille chaque jour des centaines d'enfants, est bien plus qu'un lieu de récréation. C'est un carrefour de vie, un lieu d'apprentissage, de socialisation, et un point de rencontre pour les jeunes du quartier, même en dehors des heures de classe.

Notre vision est claire : transformer cette cour en un **espace vert, sécuritaire, inclusif et stimulant**, qui favorise l'activité physique, le jeu libre, la détente et le lien social. Un lieu à l'image de notre communauté.

Ce projet s'inscrit dans un **moment idéal** : l'arrivée des **nouvelles infrastructures cyclables** dans notre secteur ouvre la porte à un **partenariat naturel**. La cour pourrait devenir un point d'ancrage pour les familles qui se déplacent à vélo, un espace de repos, de rassemblement, et même d'apprentissage sur la mobilité durable.

Pour concrétiser cette vision, nous avons mis sur pied une **fondation** qui nous permettra de recueillir des fonds et de mobiliser des partenaires. Mais pour que ce projet prenne vie, **nous avons besoin de vous**.

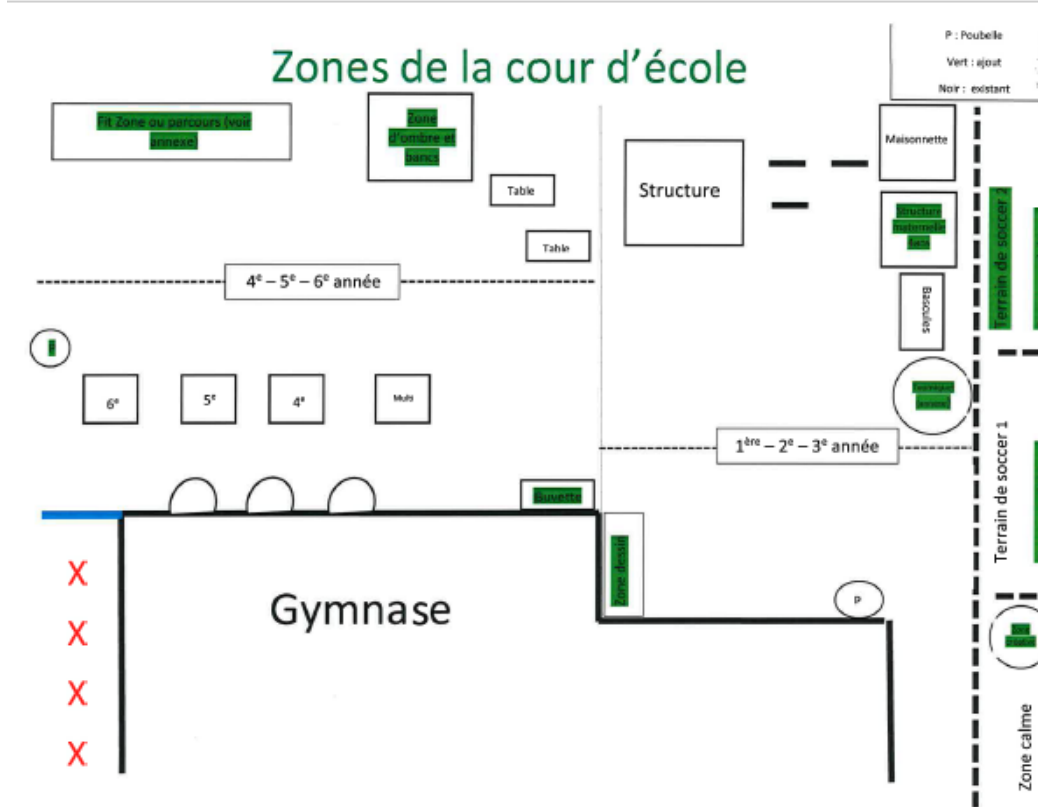
Nous sollicitons aujourd'hui **le soutien de la municipalité** – que ce soit par un appui financier, une collaboration technique ou une reconnaissance officielle du projet. Votre engagement serait un signal fort que notre ville croit en ses enfants, en ses écoles et en l'importance de bâtir des milieux de vie sains et dynamiques.

Ensemble, faisons de la cour de l'école de la Rose-des-Vents un modèle de collaboration entre l'école, la ville et la communauté. Un lieu où il fait bon vivre, apprendre et grandir.



112, rue du Commandeur, Cantley (QC), J8V 3T5
Tél : (819) 503-8090, Télécopieur : (819) 827-8261
Courriel : rosedesvents@cssd.gouv.qc.ca
www.rosedesvents.cssd.gouv.qc.ca

Le 28 août 2025



M. DENIS DURAND
27 AOÛT 2025

Bonjour,

États financiers 2024

Sur le site Web, je ne retrouve pas les états financiers 2024. Si tel est le cas, pouvons-nous espérer pouvoir les consulter avant la prochaine élection.

Service de la dette

Depuis l'élection de ce Conseil, combien de milliers de dollars la dette municipale a-t-elle augmentée et quels en sont les coûts annuels en capital et intérêts?

Le 28 août 2025

Point 5.5 de l’ordre du jour

À combien s’élève le montant des honoraires professionnels déboursés par l’ensemble des contribuables dans ce dossier au bénéfice de citoyens ayant choisi de s’établir sur des chemins privés non conformes aux exigences municipales?

Merci et bon Conseil.

Denis Durand
Rue Cardinal Cantley

Municipalité de Cantley Financement des immobilisations par règlements d'emprunts 2021 à 2025 (au 28 août 2025)					
	2025	2024	2023	2022	2021
Dettes approuvées par l'ancien conseil	- \$	6 194 500 \$	9 376 000 \$	2 303 000 \$	9 539 854 \$
Dettes approuvées par le nouveau conseil	685 000 \$	5 371 580 \$	530 103 \$	- \$	- \$
Total dette émise par année	685 000 \$	11 566 080 \$	9 906 103 \$	2 303 000 \$	9 539 854 \$
	100%	46%	5%	0%	0%
2021					
619-20 Ch. Saint-Élisabeth					636 000 \$
620-20 Accotement pavé - Denis et Érables					1 183 000 \$
621-20 Ch. Lamoureux					2 483 854 \$
622-20 5 ponceaux majeurs					1 420 000 \$
623-20 Glissières de sécurité					231 000 \$
632-20 Acquisition de 2 lots					125 000 \$
625-20 Montée Palement					1 620 000 \$
635-20 Pavage Knight, Léveillé					169 000 \$
636-20 Pavage Laviolette, Lièvre et Lapereaux					409 000 \$
645-21 Traitement de surface - Imp. Hébert					51 500 \$
646-21 Réfection Cambertain					975 000 \$
647-21 Panneaux municipaux					236 500 \$
					9 539 854 \$
2022					
650-21 Chemin Hogan				2 303 000 \$	
2023					
644-21 Pavage Saturne, Vénus et Mercure			315 000 \$		
651-21 Chamonix Est			4 703 300 \$		
657-21 Montée Saint-Amour (Phase 1)			3 153 500 \$		
653-21 Réno - Maison des Bâtisseurs (Phase 2)			1 204 200 \$		
694-22 Ronds-Points Falun et Zurich			257 100 \$	11 800 \$	12 500 \$
2023-MC-068 2 véhicules (TP)			125 863 \$	15 500 \$	10 000 \$
2023-MC-174 2 véhicules (TP)			147 140 \$	17 200 \$	11 000 \$
			9 906 103 \$		
2024					
675-22 Unité de secours (incendies)		443 000 \$		22 000 \$	20 050 \$
696-22 Ch. Sabourin		1 048 000 \$		50 000 \$	48 000 \$
708-23 Pavage - Imp. du Saphir		59 500 \$		2 800 \$	2 700 \$
699-22 Montée Saint-Amour (Phase 2)		6 194 500 \$			
2024-MC-095 1 véhicule TP et 1 véhicule incendies		110 080 \$		15 000 \$	10 000 \$
721-23 Déficit accumulé		3 259 000 \$		447 000 \$	135 000 \$
724-23 3 ponceaux majeurs		452 000 \$		21 300 \$	19 000 \$
		11 566 080 \$			
2025 (au 28 août 2025)					
735-25 Divers équipements majeurs aux TP	685 000 \$			30 825 \$	73 000 \$

Point 3. 2025-MC-165 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 28 AOÛT 2025

IL EST

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Philippe Normandin

ET IL EST RÉSOLU QUE l’ordre du jour de la séance ordinaire du 28 août 2025 soit adopté avec la modification suivante :

Le 28 août 2025

AJOUT

Point 5.7 Demande de commandite pour la journée de levée de fonds au Vieux Duluth de Hull au profit de la Maison des Collines - 22 octobre 2025

Adoptée à l'unanimité

Point 4.1 **2025-MC-166** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2025**

IL EST

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

ET IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2025 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Point 5.1 **2025-MC-167** **DÉLÉGATION DE POUVOIR ACCORDÉE À M. STÉPHANE PARENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER OU SON REPRÉSENTANT LÉGAL**

CONSIDÉRANT QUE la période électorale débute le 19 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, en vertu du Règlement numéro 677-22 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, a l'autorisation de dépenser jusqu'à un maximum de 24 999,99 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 562-18 relativement à la gestion contractuelle de la Municipalité de Cantley autorise la Municipalité à octroyer des contrats de gré à gré jusqu'au seuil fixé par le ministre pour certaines professions et achats;

CONSIDÉRANT les besoins potentiels en services d'avocats pendant la période électorale;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Jean-Nicolas de Bellefeuille

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, ou son représentant légal, à conclure des contrats et engager des dépenses relativement aux services d'avocats pour des représentations en droit du travail ou en enquête et/ou en médiation, et ce, jusqu'au seuil fixé par le ministre;

QU'une reddition de compte sera déposée à une séance du conseil suivant l'assermentation des nouveaux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité

Le 28 août 2025

Point 5.2 2025-MC-168 RÉSOLUTION D'AUTORISATION À M. STÉPHANE PARENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER OU SON REPRÉSENTANT LÉGAL, D'ENTREPRENDRE TOUT GRIEF, TOUT RECOURS OU TOUT DÉPÔT D'APPELS DEVANT LES TRIBUNAUX

CONSIDÉRANT QUE la période électorale débute le 19 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley juge important que des actions de sauvegarde des intérêts et des droits de la Municipalité puissent être entreprises par la direction générale pendant cette période;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par la conseillère Nathalie Bélisle

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, ou son représentant légal, à entreprendre tout grief, tout recours ou tout dépôt d'appels devant les tribunaux judiciaires ou administratifs ou toutes autres instances dans le but de sauvegarder les intérêts et les droits de la Municipalité;

QU'une reddition de compte sera déposée à une séance du conseil suivant l'assermentation des nouveaux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité

Point 5.3 2025-MC-169 RÉSOLUTION D'ENTÉRINEMENT DANS LE BUT D'ASSURER LES SERVICES ESSENTIELS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire assurer les services essentiels afin que le travail des pompiers respecte la législation québécoise lors de l'utilisation de leurs moyens de pression;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par le conseiller Jean-Charles Lalonde

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil entérine les actions nécessaires dans le but d'assurer les services essentiels afin que le travail des pompiers respecte la législation québécoise lors de l'utilisation de leurs moyens de pression.

Adoptée à l'unanimité

Point 5.4 2025-MC-170 RÉSOLUTION D'ENTÉRINEMENT DU DÉPÔT DU GRIEF PATRONAL 001 - NETTOYAGE DE LA CASERNE JEAN-DAGENAIS

CONSIDÉRANT la lettre de mise en demeure envoyée à l'Association des pompiers et des premiers répondants de la Municipalité de Cantley;

CONSIDÉRANT le défaut de l'Association des pompiers et des premiers répondants de remettre les lieux de la caserne Jean-Dagenais à son état original;

Le 28 août 2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a dû embaucher une firme externe pour la remise en état de la caserne Jean-Dagenais;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Cantley de recouvrir les montants investis et les dommages;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par le conseiller Jean-Charles Lalonde

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil entérine le dépôt du 13 août 2025 du grief patronal 001 - Nettoyage de la caserne Jean-Dagenais.

Adoptée à l’unanimité

Point 5.5

2025-MC-171

**REPRISE DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 616-20
CONCERNANT LE SOUTIEN FINANCIER ENTOURANT
L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a suspendu l'application du Règlement numéro 616-20 concernant le soutien financier entourant l'entretien des chemins privés;

CONSIDÉRANT le jugement de la Cour supérieure du 7 juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE notre Règlement numéro 616-20 concernant le soutien financier entourant l'entretien des chemins privés est toujours valide;

CONSIDÉRANT QUE M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, recommande de suivre la recommandation de la Commission municipale du Québec;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de reprendre l'application de l'aide de l'entretien des chemins privés;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Jean-Nicolas de Bellefeuille

Appuyé par la conseillère Nathalie Bélisle

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise la reprise de l'application du Règlement numéro 616-20 concernant le soutien financier entourant l'entretien des chemins privés pour la saison hivernale 2025-2026 sans rétroaction;

QU'aucun paiement relativement à l'application du règlement numéro 616-20 ne soit fait avant l'année 2026.

Adoptée à l’unanimité

Point 5.6

2025-MC-172

**MANDAT DE NÉGOCIATION - MUNICIPALITÉ DE CANTLEY ET
L'ASSOCIATION DES POMPIERS ET DES PREMIERS
RÉPONDANTS DE CANTLEY**

CONSIDÉRANT QU’une rencontre s’est tenue le 20 août 2025 avec les membres de l’exécutif de l’Association des pompiers et des premiers répondants de Cantley (A.P.P. Cantley) et MM. David Gomes, maire et Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier;

Le 28 août 2025

CONSIDÉRANT QUE la convention collective est échue depuis le 28 février 2024 et qu’il y a lieu de donner un mandat de négociation à M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier en vue du renouvellement de ladite convention collective;

CONSIDÉRANT QUE les échanges et décisions porteront sur :

1. Identification des parties
 - Organisation patronale : Municipalité de Cantley
 - Organisation syndicale : Association des pompiers et premiers répondants de Cantley
2. Contexte et objectifs

La convention collective actuelle est arrivée à échéance le 28 février 2024. Le présent mandat vise à améliorer les conditions de travail, assurer l’équité salariale, et favoriser la conciliation travail - vie personnelle.
3. Enjeux prioritaires
 - Rémunération : Ajustement salarial
 - Congés et horaires : Évaluer la possibilité d’avoir un horaire de garde
 - Conditions de travail: Amélioration des équipements et des environnements de travail
 - Santé et sécurité : Renforcement des mesures de prévention
4. Cadre budgétaire et stratégique

Le mandat respecte les orientations budgétaires du Conseil Municipale et tient compte des enjeux intersectoriels.
5. Durée et échéancier

Ce mandat est valide jusqu’à la signature d’une nouvelle entente entérinée par le conseil municipal ou jusqu’à la modification de ce mandat par le conseil. Les négociations débuteront dès le dépôt officiel des demandes syndicales.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil mandate M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier à négocier la nouvelle convention collective des pompiers et des premiers répondants de la Municipalité de Cantley;

QU’une reddition de compte sera déposée à une séance du conseil suivant l’assermentation des nouveaux membres du conseil.

Adoptée à l’unanimité

Point 5.7

2025-MC-173

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA JOURNÉE DE LEVÉE DE FONDS AU VIEUX DULUTH DE HULL AU PROFIT DE LA MAISON DES COLLINES - 22 OCTOBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley appuie la Maison des Collines, un centre de soins palliatifs sur le territoire des Collines et qu’il s’agit d’un projet régional;

CONSIDÉRANT QU’une demande de commandite a été déposée le 13 août 2025 dans le cadre de la levée de fonds organisé par le restaurant au Vieux Duluth;

Le 28 août 2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun d’octroyer un montant de 1 500 \$ à titre de partenaire visionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Jean-Charles Lalonde

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil octroie une commandite au montant de 1 500 \$ à la Maison des Collines, centre en soins palliatifs sur le territoire des Collines, dont l’événement se tiendra au restaurant le Vieux Duluth, le mercredi 22 octobre 2025;

QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire numéro 1-02-110-00-972 « Subventions - Divers organismes - Conseil municipal ».

Adoptée à l’unanimité

Point 6.1 2025-MC-174 **MANDAT GÉNÉRAL DE REPRÉSENTATION À ME CHARLES DUFOUR POUR LES DOSSIERS IMPLIQUANT LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE la période électorale débute le 19 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE Me Dufour a un mandat implicite de représentation de par ses fonctions;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley veut éviter tout risque de contestation quant à son rôle et implication dans les dossiers juridiques de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Nathalie Bélisle

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil confirme le mandat général de Me Charles Dufour, directeur du greffe, des affaires juridiques et des ressources humaines pour représenter la Municipalité de Cantley dans le cadre de procédures judiciaires, de griefs ou toute autre représentation devant les tribunaux judiciaires et administratifs, ou devant des arbitres, des médiateurs ou des conciliateurs;

QUE ce mandat de représentation général s’opère sur octroi d’un mandat spécifique par la direction générale en consentement avec Me Dufour.

Adoptée à l’unanimité

Point 7.1 2025-MC-175 **ENTÉRINEMENT DE L'ABOLITION DU POSTE DE RESPONSABLE MULTISERVICE À LA DIRECTION GÉNÉRALE - POSTE OCCUPÉ PAR M. CLAUDE DAMBREMONT**

CONSIDÉRANT QUE dans une perspective de réorganisation l’administration municipale a fait part de son intention d’abolir le poste de responsable multiservice à la Direction générale, et ce, effective le 29 juillet 2025;

Le 28 août 2025

CONSIDÉRANT QUE M. Claude Dambremont a été avisé de ladite information;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, d'abolir le poste de responsable multiservice à la Direction générale;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun coût pour la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Philippe Normandin

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, entérine l'abolition du poste de responsable multiservice à la Direction générale, et ce, en date du 29 juillet 2025;

QUE le conseil transmette ses sincères remerciements à M. Claude Dambremont pour le travail accompli au cours de ses trente-quatre (34) années de service au sein de la Municipalité et lui souhaite beaucoup de succès pour ses projets futurs.

Adoptée à l'unanimité

Point 7.2	2025-MC-176	<u>ENTÉRINEMENT DE L'EMBAUCHE DE M. MARTIN SIROIS À TITRE DE DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT</u>
------------------	--------------------	---

CONSIDÉRANT QUE Mme Mégane Grondin a remis sa démission effective le 13 mai 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un affichage interne et externe du 28 mai au 11 juin 2025 pour le poste de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE le 4 juillet 2025, les membres du comité de sélection formé de M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, et de Mmes Alexandra O'Brien-Lafontaine, responsable de la planification du territoire, et Sylvie Lirette, adjointe à la direction générale, au greffe et aux ressources humaines, ont rencontré M. Martin Sirois en regard des responsabilités et attentes du poste de directeur;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'embaucher M. Richard Sirois;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par le conseiller Jean-Charles Lalonde

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation du comité de sélection, entérine l'embauche de M. Martin Sirois à titre de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, le tout selon le contrat d'engagement à intervenir entre les parties;

QUE ladite embauche est sujette à une période probatoire de six (6) mois de la date d'embauche;

Le 28 août 2025

QUE le conseil autorise M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, à signer le contrat d'engagement à intervenir entre les parties, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Cantley;

QUE les fonds requis soient puisés à même les différents postes budgétaires « Salaires et avantages sociaux - Urbanisme et environnement ».

Adoptée à l’unanimité

Point 7.3

POINT D'INFORMATION - TABLEAUX DES EMBAUCHES ET MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE ET MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME

1. PP14 (8 au 21 juin 2025)

Tableau des embauches et mouvement de main-d'œuvre													
Service - Nom de l'employé	Numéro d'employé	Date d'entrée en fonction	Nom et titre du supérieur immédiat	Titre du poste	Numéro du concours	Groupe d'employés	Motif du mouvement du main-d'œuvre	Nom de l'ancien titulaire du poste et numéro d'employé	Vérification des antécédents judiciaires	Période probatoire à faire PP14 (2025-06-21) Cote blancs - 910 h Cote bleus - 1040 h Pompiers - 200 h d'intervention ¹⁵	Date Départ au comité général OU conseil	Date effective	Autres
FINANCES													
COMMUNICATION													
URBANISME													
Deschambault Julie	# 1777	2024-11-18	Méline Girardin Directrice UR et Env	Inspectrice en bâtiments	C202410001	Cote blancs	Temporaire		X	210.00	2024-12-10	2025-02-03	Nouveau poste
LOISIRS - CULTURE													
Berrier Line	# 1085	2023-03-10	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	N/A	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	303.50	2023-09-11		
Bris Meghan	# 1769	2024-07-03	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	C202403003	Cote blancs	Temporaire		X	761.50	2024-08-29		
Carrier Leticia	# 1608	2022-11-14	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	N/A	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	623.75			
Couchette Mikael	#1775	2024-09-11	Guy Bureau Chef de service	Apprenti	C202401001	Cote blancs	Temporaire		X	621.75	2024-10-08		
Hodkin Elie Rosalie	# 1737	2023-09-14	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	C202308002	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	764.00			
Karsting Théo	# 1704	2023-09-26	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	N/A	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	812.00	2022-11-08		
Larby France	# 1773	2024-08-13	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	C202401002	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	618.00			
Phillon Jade	# 1582	2020-06-18	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	C202401002	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	625.00	2024-08-29	2024-08-13	Nouveau poste
Taragata Marie	# 1755	2024-05-08	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	C202403003	Cote blancs	Temporaire		X	779.50	2024-07-09		
Vandaf Nathalie	# 1768	2024-05-09	Guy Bureau Chef de service	Apprentie	C202407001	Autres	Temporaire		X	750.75	2024-07-09		
Vandaf Sandra	# 1628	2021-09-15	Guy Bureau Chef de service	Apprentie	N/A	Autres	Temporaire	N/A	X	922.50	2021-09-20		

Service - Nom de l'employé	Numéro d'employé	Date d'entrée en fonction	Nom et titre du supérieur immédiat	Titre du poste	Numéro du concours	Groupe d'employés	Motif du mouvement du main-d'œuvre	Nom de l'ancien titulaire du poste et numéro d'employé	Vérification des antécédents judiciaires	Période probatoire à faire PP14 (2025-05-31) Cote blancs - 910 h Cote bleus - 1040 h Pompiers - 200 h d'intervention ¹⁵	Date Départ au comité général OU conseil	Date effective	Autres
INCENDIE													
Bernard Eric	# 1794	2025-07-12	Gilles Veillemant Directeur incendie	Chef aux opérations-Prévention	N/A	Pompier et premiers répondants	Permanent			835.00	2025-06-10	2025-05-21	Nouveau poste
Charon Lutzur Benika	# 1615	2021-06-07	Gilles Veillemant Directeur incendie	Commissaire senior	C202502001	Pompier et premiers répondants	Temporaire	N/A	X	564.75	2025-05-13	2025-04-14	Changement de poste
Chablain-Lafamme Manuel	# 1758	2024-03-19	Gilles Veillemant Directeur incendie	Pompier	C202307002	Pompier et premiers répondants		N/A	X	132.00	2024-02-16		
Stanger Nua	# 1723	2024-03-19	Gilles Veillemant Directeur incendie	Pompier	C202307002	Pompier et premiers répondants		N/A	X	3.28	2024-02-16		
Lalondeau Richard	# 1780	2025-04-14	Stéphane Parent Directeur général	Directeur du Service des incendies et premiers répondants	C202503002	Cote	Permanent	Gilles Veillemant	X	484.75	2025-05-13		
Pignon Pierre Benjamin	# 1745	2024-03-19	Gilles Veillemant Directeur incendie	Pompier	C202307002	Pompier et premiers répondants		N/A	X	89.75	2024-02-16		
TRAVAIL PUBLICS													
Costa Tristan	# 1783	2025-04-28	Denis Proulx Chef de service	Étudiant technicien en génie civil	C202503002	Cote blancs	Étudiant		X	637.25	2025-05-13		
Shay Ri-Plewa Derek	# 1782	2025-04-28	Denis Proulx Chef de service	Journalier	C202503004	Cote bleus	Temporaire		X	737.25	2025-05-13		
Regain Alexander	# 1764	2025-04-28	Denis Proulx Chef de service	Journalier	C202503004	Cote bleus	Temporaire		X	730.75	2025-05-13		
Regain Andrew	# 1767	2025-05-18	Denis Proulx Chef de service	Journalier	C202503004	Cote bleus	Temporaire		X	107.34	2025-06-28		
Volleau Marc	# 1766	2025-05-18	Denis Proulx Chef de service	Journalier	C202503004	Cote bleus	Temporaire		X	1017.50	2025-06-28		
Wasson Audley	# 1772	2025-03-18	Denis Proulx Chef de service	Journalier	C202503004	Cote bleus	Temporaire		X	488.00	2025-04-08		

Date

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier
MISE À JOUR - CORRIGÉ

2. PP15 (22 juin au 5 juillet 2025)

Tableau des embauches et mouvement de main-d'œuvre														
Service - Nom de l'employé	Numéro d'employé	Date Entrée en fonction	Nom et titre du supérieur immédiat	Titre du poste	Numéro de concours	Groupe d'employés	Motif de mouvement de main-d'œuvre	Nom de l'ancien titulaire du poste et numéro d'employé	Vérification des antécédents judiciaires	Période probatoire à faire PP15 (2025-07-05) Cote blancs : 919 h Cote bleus : 1040 h Pompiers : 200 h d'intervention ¹⁵	Date Départ au comité général OU conseil	Date effective	Autres	
FRANCS														
Thomas Lutzur Benika	# 1615	2021-06-07	Derek Shay Directeur incendie	Commissaire senior	C202502002	Cote blancs	Permanent	Korine Thériault	X		494.75	2025-05-13	2025-04-14	Changement de poste
COMMUNICATION														
URBANISME														
Deschambault Julie	# 1777	2024-11-18	Méline Girardin Directrice Urb et Env	Inspectrice en bâtiments	C202410001	Cote blancs	Temporaire		X	168.00		2024-12-10	2025-02-03	Nouveau poste
LOISIRS - CULTURE														
Berrier Line	# 1085	2020-03-10	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	N/A	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	333.50		2023-09-11		
Bris Meghan	# 1769	2024-07-03	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	C202403003	Cote blancs	Temporaire		X	761.50		2024-08-29		
Carrier Leticia	# 1608	2022-11-14	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	N/A	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	636.00				
Couchette Mikael	#1775	2024-09-11	Guy Bureau Chef de service	Apprenti	C202403001	Cote blancs	Temporaire		X	915.75		2024-10-08		
Hodkin Elie Rosalie	# 1737	2023-09-14	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	C202308002	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	767.00				
Karsting Théo	# 1704	2023-09-26	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	N/A	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	816.00		2022-11-08		
Larby France	# 1773	2024-08-13	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	C202401002	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	876.00				
Phillon Jade	# 1582	2020-06-18	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	C202401002	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	606.25		2024-08-29	2024-08-13	Nouveau poste
Taragata Marie	# 1755	2024-05-08	Guy Bureau Chef de service	Commissaire espace culturel	C202403003	Cote blancs	Temporaire		X	779.50		2024-07-09		
Vandaf Nathalie	# 1768	2024-05-09	Guy Bureau Chef de service	Apprentie	C202401001	Autres	Temporaire		X	750.75		2024-07-09		
Vandaf Sandra	# 1628	2021-09-15	Guy Bureau Chef de service	Apprentie	N/A	Autres	Temporaire	N/A	X	900.50		2021-09-20		

Le 28 août 2025

Service - Nom de l'employé	Numéro d'employé	Date Entrée en fonction	Nom et titre du supérieur immédiat	Titre du poste	Numéro du concours	Groupe d'employés	Modif du mouvement de main d'œuvre	Nom de l'ancien titulaire du poste et numéro d'employé	Vérification des antécédents judiciaires	Période probatoire à faire PP15 (2025-07-05)	Date Départ au comité général OU conseil	Date effective	Autres
INCENDIE													
Bertrand Eric	# 1794	2025-07-12	Gilles Veillemont Directeur incendie	Chef aux opérations Prévention	N/A	Pompier et premiers répondants	Permanent			752.00	2025-06-10	2025-05-21	Nouveau poste
Chabedien-Lafamme Manuel	# 1798	2024-03-19	Gilles Veillemont Directeur incendie	Pompier	C202307002	Pompier et premiers répondants		N/A	X	132.00	2024-02-16		
Gilgenger Noa	# 1793	2024-03-19	Gilles Veillemont Directeur incendie	Pompier	C202307002	Pompier et premiers répondants		N/A	X	0.25	2024-02-16		Fin de probation
Lejeuneau Richard	# 1799	2025-04-14	Stéphane Parent Directeur général	Directeur du Service des incendies et premiers répondants	C202500002	Cadres	Permanent	Gilles Veillemont	X	400.75	2025-05-13		
Pigeon Pontier Benjamin	# 1746	2024-03-19	Gilles Veillemont Directeur incendie	Pompier	C202307002	Pompier et premiers répondants		N/A	X	75.25	2024-03-16		
TRAVAUX PUBLICS													
Costa Tristan	# 1789	2025-04-26	Denis Pouffe Chef de service	Étudiant technique en génie civil	C202500003	Cole blancs	Étudiant		X	575.50	2025-05-13		
Roy St-Pierre Denis	# 1792	2025-04-28	Denis Pouffe Chef de service	Journalier	C202500004	Cole bleus	Temporaire		X	662.25	2025-05-13		
Séguin Alexander	# 1784	2025-04-28	Denis Pouffe Chef de service	Journalier	C202500004	Cole bleus	Temporaire		X	642.25	2025-05-13		
Séguin Andree	# 1797	2025-06-18	Denis Pouffe Chef de service	Journalier	C202500004	Cole bleus	Temporaire		X	950.00	2025-08-28		
Volleux Marie	# 1796	2025-06-18	Denis Pouffe Chef de service	Journalier	C202500004	Cole bleus	Temporaire		X	850.00	2025-08-28		
Wootman Austin	# 1779	2025-03-18	Denis Pouffe Chef de service	Journalier	C202500004	Cole bleus	Temporaire		X	418.25	2025-04-08		

Date _____

Stéphane Parent
Directeur général et préfet adjoint
MISE À JOUR : CONSEIL

3. PP16 (6 au 19 juillet 2025)

Service - Nom de l'employé	Numéro d'employé	Date Entrée en fonction	Nom et titre du supérieur immédiat	Titre du poste	Numéro du concours	Groupe d'employés	Modif du mouvement de main d'œuvre	Nom de l'ancien titulaire du poste et numéro d'employé	Vérification des antécédents judiciaires	Période probatoire à faire PP16 (2025-07-19)	Date Départ au comité général OU conseil	Date effective	Autres
FINANCES													
Charrel-Labrie Dennis	# 1815	2021-05-07	Daniel Murphy Directeur finances	Commissaire senior	C202500002	Cole blancs	Permanent	Karine Thériault	X	624.75	2025-06-13	2025-04-14	Changement de poste
COMMUNICATION													
URBANISME													
Deschambault Julie	# 1777	2024-11-18	Margare Gordon-Director Lits et Env	Inspectrice en bâtiments	C202400001	Cole blancs	Temporaire		X	98.00	2024-12-10	2025-02-03	Nouveau poste
Gros Martin	# 1795	2025-03-04	Stéphane Parent Directeur général	Directeur du service de l'urbanisme et environnement	C202500001	Cadres	Permanent	Margare Gordon	X	910.00	2025-06-28		
LOISIRS - CULTURE													
Berrier Line	# 1895	2020-09-10	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	N/A	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	915.00	2021-09-11		
Ben Meghann	# 1789	2024-07-03	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	C202400003	Cole blancs	Temporaire		X	701.50	2024-06-29		
Corriveau Liane	# 1898	2022-11-14	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	N/A	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	536.00			
Couches-Misail	#1775	2024-09-11	Guy Brunneau Chef de service	Apprentie	C202401001	Cole blancs	Temporaire		X	912.25	2024-10-08		
Hodier Elie Rouleau	# 1787	2023-09-14	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	C202308002	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	769.00			
Landry Théo	# 1794	2023-09-26	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	N/A	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	876.00	2023-11-08		
Paradis Françoise	# 1773	2024-08-13	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	C202407002	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	878.00			
Phillips Jade	# 1892	2020-05-18	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	C202407002	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	589.25	2024-06-29	2024-06-13	Nouveau poste
Tatagala Nadine	# 1786	2024-05-06	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	C202403003	Cole blancs	Temporaire		X	778.50	2024-07-09		
Vandell Nadaya	# 1798	2024-05-08	Guy Brunneau Chef de service	Apprentie	C202407001	Autres	Temporaire		X	750.75	2024-07-09		
Vandell Sandee	# 1828	2021-03-15	Guy Brunneau Chef de service	Apprentie	N/A	Autres	Temporaire	N/A	X	922.50	2021-08-20		

Service - Nom de l'employé	Numéro d'employé	Date Entrée en fonction	Nom et titre du supérieur immédiat	Titre du poste	Numéro du concours	Groupe d'employés	Modif du mouvement de main d'œuvre	Nom de l'ancien titulaire du poste et numéro d'employé	Vérification des antécédents judiciaires	Période probatoire à faire PP16 (2025-07-19)	Date Départ au comité général OU conseil	Date effective	Autres
INCENDIE													
Bertrand Eric	# 1794	2025-07-12	Gilles Veillemont Directeur incendie	Chef aux opérations-Prévention	N/A	Pompier et premiers répondants	Permanent			668.00	2025-05-10	2025-05-21	Nouveau poste
Chabedien-Lafamme Manuel	# 1798	2024-03-19	Gilles Veillemont Directeur incendie	Pompier	C202307002	Pompier et premiers répondants		N/A	X	129.00	2024-02-16		
Gilgenger Noa	# 1793	2024-03-19	Gilles Veillemont Directeur incendie	Pompier	C202307002	Pompier et premiers répondants		N/A	X	-5.75	2024-02-16		Fin de probation
Lejeuneau Richard	# 1795	2025-04-14	Stéphane Parent Directeur général	Directeur du Service des incendies et premiers répondants	C202500002	Cadres	Permanent	Gilles Veillemont	X	316.75	2025-05-13		
Pigeon Pontier Benjamin	# 1746	2024-03-19	Gilles Veillemont Directeur incendie	Pompier	C202307002	Pompier et premiers répondants		N/A	X	75.25	2024-02-16		
TRAVAUX PUBLICS													
Chenier François	# 1898	2022-05-16	Denis Pouffe Chef de service	Journalier		Cole bleus	Permanent			2025-06-28	2028-07-27		Démission
Costa Tristan	# 1783	2025-04-26	Denis Pouffe Chef de service	Étudiant technique en génie civil	C202500003	Cole bleus	Étudiant		X	505.50	2025-05-13		
Roy St-Pierre Denis	# 1792	2025-04-28	Denis Pouffe Chef de service	Journalier	C202500004	Cole bleus	Temporaire		X	585.25	2025-05-13		
Séguin Alexander	# 1784	2025-04-28	Denis Pouffe Chef de service	Journalier	C202500004	Cole bleus	Temporaire		X	592.25	2025-05-13		
Séguin Andree	# 1797	2025-06-18	Denis Pouffe Chef de service	Journalier	C202503004	Cole bleus	Temporaire		X	910.00	2025-08-28		
Volleux Marie	# 1796	2025-06-18	Denis Pouffe Chef de service	Journalier	C202503004	Cole bleus	Temporaire		X	870.00	2025-08-28		
Wootman Austin	# 1779	2025-03-18	Denis Pouffe Chef de service	Journalier	C202503004	Cole bleus	Temporaire		X	338.25	2025-04-08		

Date _____

Stéphane Parent
Directeur général et préfet adjoint
MISE À JOUR : CONSEIL

4. PP17 (20 juillet au 2 août 2025)

Service - Nom de l'employé	Numéro d'employé	Date Entrée en fonction	Nom et titre du supérieur immédiat	Titre du poste	Numéro du concours	Groupe d'employés	Modif du mouvement de main d'œuvre	Nom de l'ancien titulaire du poste et numéro d'employé	Vérification des antécédents judiciaires	Période probatoire à faire PP17 (2025-08-02)	Date Départ au comité général OU conseil	Date effective	Autres
FINANCES													
Charrel-Labrie Dennis	# 1815	2021-05-07	Daniel Murphy Directeur finances	Commissaire senior	C202500001	Cole blancs	Permanent	Karine Thériault	X	324.75	2025-06-13	2025-04-14	Changement de poste
COMMUNICATION													
URBANISME													
Deschambault Julie	# 1777	2024-11-18	Margare Gordon-Director Lits et Env	Inspectrice en bâtiments	C202400001	Cole blancs	Temporaire		X	63.00	2024-12-10	2025-02-03	Nouveau poste
Gros Martin	# 1795	2025-03-04	Stéphane Parent Directeur général	Directeur du service de l'urbanisme et environnement	C202500001	Cadres	Permanent	Margare Gordon	X	910.00	2025-06-28		
LOISIRS - CULTURE													
Berrier Line	# 1895	2020-09-10	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	N/A	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	312.50	2021-09-11		
Ben Meghann	# 1789	2024-07-03	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	C202400003	Cole blancs	Temporaire		X	701.50	2024-06-29		
Corriveau Liane	# 1898	2022-11-14	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	N/A	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	555.00			
Couches-Misail	#1775	2024-09-11	Guy Brunneau Chef de service	Apprentie	C202407001	Cole blancs	Temporaire		X	912.25	2024-10-08		
Hodier Elie Rouleau	# 1787	2023-09-14	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	C202308002	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	769.00			
Landry Théo	# 1794	2023-09-26	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	N/A	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	880.00	2023-11-08		
Paradis Françoise	# 1773	2024-08-13	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	C202407002	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	878.00			
Phillips Jade	# 1892	2020-05-18	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	C202407002	Cole blancs	Temporaire	N/A	X	588.75	2024-06-29	2024-06-13	Nouveau poste
Tatagala Nadine	# 1786	2024-05-06	Guy Brunneau Chef de service	Commissaire espaces culturels	C202403003	Cole blancs	Temporaire		X	778.50	2024-07-09		
Vandell Nadaya	# 1798	2024-05-08	Guy Brunneau Chef de service	Apprentie	C202407001	Autres	Temporaire		X	742.25	2024-07-09		
Vandell Sandee	# 1828	2021-03-15	Guy Brunneau Chef de service	Apprentie	N/A	Autres	Temporaire	N/A	X	905.50	2021-08-20		

Le 28 août 2025

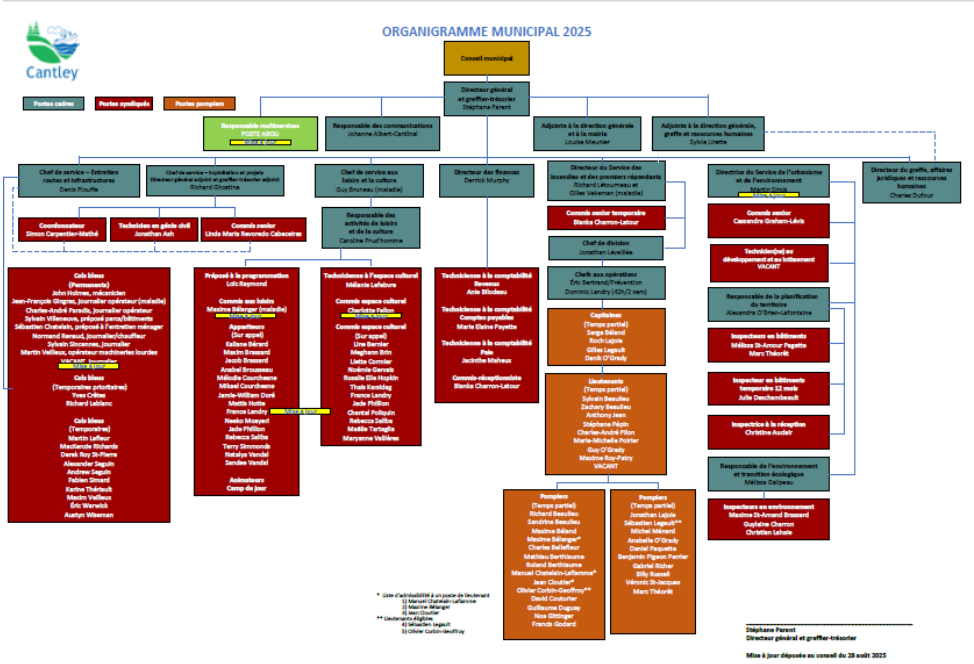
[illegible]

5. PP18 (3 au 16 août 2025)

Tableau des embauches et mouvement de main-d'œuvre													
Service / Nom de l'employé	Numéro d'employé	Date d'entrée en fonction	Nom et titre du supérieur immédiat	Titre du poste	Numéro du concours	Groupe d'employés	Motif de mouvement du main-d'œuvre	Nom de l'ancien titulaire du poste et numéros d'employé	Vérification des entonnoirs judiciaires	Période probatoire à l'essai (P13 (2015-06-16)) Cote blancs - 150 h Cote blanc - 140 h Pensions - 201 h d'interventions	Date Départ au comité général du conseil	Date effective	Autres
FINANCES													
Charles-Léon Stanké	#1815	2022-05-07	Carla Murphy Directeur finances	Coursier senior	C20200202	Cote blancs	Permanent	Kathy Trépanier	X	264,75	2025-05-13	2025-04-14	Changement de poste
COMMUNICATION													
URBAINES													
Deschamps-Jolité	#1777	2024-11-18	Migane Gendron Directrice UIC et Env	Inspectrice en bâtiments	C202413001	Cote blancs	Temporaire		X	28,00	2024-12-10	2025-12-13	Nouveau poste
Stéph Martin	#1769	2025-08-04	Stéphane Fauriol Directeur général	Inspecteur du service de l'urbanisme et environnement	C30202501	Catex	Permanent	Migane Gendron	X	840,00	2025-08-28		
LOISIRS - CULTURE													
Khalid Aouine-Pier	#1002	2021-09-05	Guy Bruneau Chef de service	Commissé espaces culturels		Cote blancs	Permanent				2023-09-28		Désaffectation
Bernier Luc	#1595	2020-09-10	Guy Bruneau Chef de service	Commissé espaces culturels	N/A	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	294,50	2021-09-11		
Srin Meghann	#1769	2024-07-03	Guy Bruneau Chef de service	Commissé espaces culturels	C202403003	Cote blancs	Temporaire		X	761,50	2024-09-29		
Corriveau Isabelle	#1568	2022-11-14	Guy Bruneau Chef de service	Commissé espaces culturels	N/A	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	573,00			
Couchenette Mikiel	#1775	2024-08-11	Guy Bruneau Chef de service	Apprentice	C202407001	Cote blancs	Temporaire		X	912,25	2024-10-08		
Heidi-Ève Rosselle	#1757	2023-09-14	Guy Bruneau Chef de service	Commissé espaces culturels	C302030001	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	769,00			
Konradsky Thomas	#1704	2023-09-26	Guy Bruneau Chef de service	Commissé espaces culturels	N/A	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	880,00	2022-11-08		
Jarvis Francis	#1773	2024-08-13	Guy Bruneau Chef de service	Commissé espaces culturels	C202407002	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	679,00			
Prison Jade	#1592	2020-06-18	Guy Bruneau Chef de service	Commissé espaces culturels	C302407002	Cote blancs	Temporaire	N/A	X	543,75	2024-08-29	2024-08-13	Nouveau poste
Tatagliola Marie	#1756	2024-05-06	Guy Bruneau Chef de service	Commissé espaces culturels	C202403003	Cote blancs	Temporaire		X	778,50	2024-07-09		
Jordan Natalya	#1768	2024-08-28	Guy Bruneau Chef de service	Apprentice	C202407001	Autres	Temporaire		X	730,75	2024-07-09		
André Sandrine	#1528	2021-05-15	Guy Bruneau Chef de service	Apprentice	N/A	Autres	Temporaire	N/A	X	602,50	2021-08-20		

[illegible]

Le 28 août 2025



Point 8.1 2025-MC-177 ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 19 AOÛT 2025

CONSIDÉRANT QUE M. Derrick Murphy, directeur des finances, recommande l’adoption des comptes payés au 19 août 2025, le tout tel que soumis;

CONSIDÉRANT les vérifications d’usage réalisées par les membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par le conseiller Jean-Charles Lalonde

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Derrick Murphy, directeur des finances, approuve les comptes payés au 19 août 2025 se répartissant comme suit : un montant de 964 884,60 \$ pour le paiement des salaires et les déductions à la source, un montant de 3 443 915,10 \$ pour les dépenses générales, pour un grand total de 4 408 799,70 \$.

Adoptée à l’unanimité

Point 8.2 2025-MC-178 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 20 AOÛT 2025

CONSIDÉRANT QUE M. Derrick Murphy, directeur des finances, recommande l’adoption des comptes à payer au 20 août 2025, le tout tel que soumis;

CONSIDÉRANT les vérifications d’usage réalisées par les membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par le conseiller Jean-Charles Lalonde

Le 28 août 2025

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation M. Derrick Murphy, directeur des finances, approuve les comptes à payer au 20 août 2025 pour un montant de 393 999,29 \$.

Adoptée à l’unanimité

Point 8.3

2025-MC-179

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 743-25 DÉCRÉTANT
UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 879 000 \$ POUR
L’ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS MAJEURS
DESTINÉS AU SERVICE DES INCENDIES ET DES PREMIERS
RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT QUE l’avis de motion numéro 2025-MC-154 et le dépôt du projet de règlement intitulé Règlement numéro 743-25 décrétant une dépense et un emprunt de 1 131 000 \$ pour l’acquisition de divers équipements majeurs destinés au Service des incendies et des premiers répondants, devant précéder l’adoption du règlement, ont été donnés lors de la séance du conseil tenue le 2 juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) items initialement détaillés à l’annexe « A » produite le 18 juin 2025 ont été modifiés en date du 3 juillet 2025 et que le total de la dépense et de l’emprunt a diminué;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Jean-Charles Lalonde

Appuyé par le conseiller Philippe Normandin

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte le Règlement numéro 743-25 décrétant une dépense et un emprunt de 879 000 \$ pour l’acquisition de divers équipements majeurs destinés au Service des incendies et des premiers répondants.

Adoptée à l’unanimité

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

**RÈGLEMENT NUMÉRO 743-25 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE
879 000 \$ POUR L’ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS MAJEURS
DESTINÉS AU SERVICE DES INCENDIES ET DES PREMIERS RÉPONDANTS**

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à acquérir divers équipements majeurs destinés au Service des incendies et des premiers répondants pour un total de 879 000 \$, conformément à l’évaluation des coûts produits par le Service des incendies et des premiers répondants en date du 3 juillet 2025, le tout tel que détaillé à l’annexe « A » joint au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n’excédant pas 879 000 \$ aux fins du présent règlement, cette somme incluant les coûts indiqués à l’article 1.

Le 28 août 2025

ARTICLE 3

Aux fins d’acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n’excédant pas 879 000 \$, et ce, sur une période de dix (10) ans.

ARTICLE 4

Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l’emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l’emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité de Cantley, une taxe spéciale à un taux suffisant d’après la valeur telle qu’elle apparaît sur le rôle d’évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S’il advient que le montant d’une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l’affectation s’avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l’emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d’une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d’une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l’emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

David Gomes Maire	Stéphane Parent Directeur général et greffier-trésorier
ANNEXE A Service des incendies et premiers répondants3 juillet 2025 Estimation budgétaire pour l’acquisition de divers équipements majeurs destinés au Service des incendies et premiers répondants Règlement d'emprunt no 743-25	
Description des coûts	Montants (Taxes en sus)
Habits de combat	262 000 \$
Appareils d’entretien des habits de combat	22 964 \$
Bornes sèches et réservoirs 1 000 gallons	315 541 \$
Divers équipements de sécurité	237 495 \$
TOTAL (Taxes en sus)	838 000 \$
Taxes non récupérables	41 000 \$
Coûts totaux	879 000 \$
Règlement d’emprunt	879 000 \$

Le 28 août 2025

Point 9.1 2025-MC-180 ACCEPTATION FINALE ET AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA RETENUE À LA FIRME 6369472 CANADA INC. / ÉQUINOXE JMP POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA MONTÉE SAINT-AMOUR, PHASE II - CONTRAT NO 2023-21

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2023-MC-176 adoptée le 11 juillet 2023, le conseil octroyait un contrat à la firme 6369472 Canada Inc. / Équinoxe JMP pour la somme de 5 284 209,10 \$, taxes en sus, pour les travaux de réfection de la montée Saint-Amour, phase II - Contrat no 2023-21;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été complétés au cours de la saison estivale 2023 et parachevés au courant de l’année 2024;

CONSIDÉRANT QU'une visite d'inspection finale des travaux a été effectuée par le service des travaux publics le 5 juin 2025 et que les déficiences restantes ne sont pas considérées de la responsabilité de l’entrepreneur;

CONSIDÉRANT QUE HKR Consultation Inc. a transmis une lettre de recommandation d’acceptation finale datée du 22 juillet 2025 à la Municipalité de Cantley;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Jean-Nicolas de Bellefeuille

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Richard Ghostine, chef de service - Exploitation et projets, émette l'acceptation finale des travaux et autorise le paiement de la retenue d'une somme 194 886,06 \$, taxes en sus, représentant 5 % de la valeur des travaux, à la firme 6369472 Canada Inc. / Équinoxe JMP pour les travaux de réfection de la montée Saint-Amour, phase II - Contrat no 2023-21.

Adoptée à l’unanimité

Point 9.2 2025-MC-181 ACCEPTATION FINALE ET AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA RETENUE À LA FIRME EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION POUR LES TRAVAUX DE RESURFAÇAGE DE LA RUE DU COMMANDEUR ET DE BOUCHETTE - CONTRATS NUMÉROS 2024-13 ET 2024-14

CONSIDÉRANT QUE, par les résolutions numéros 2024-MC-142 et 2024-MC-169 adoptées respectivement le 11 juin 2024 et le 9 juillet 2024, le conseil octroyait deux (2) contrats à la firme Eurovia Québec Construction pour la somme totale de 240 052,10 \$, taxes en sus, pour les travaux de resurfaçage de la rue du Commandeur et de Bouchette - Contrats numéros 2024-13 et 2024-14;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été complétés au cours du mois de juillet 2024;

CONSIDÉRANT QU'une visite d'inspection finale des travaux a été effectuée par le Service des travaux publics le 13 août 2025 et que les déficiences ont été corrigées;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Jean-Charles Lalonde

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

Le 28 août 2025

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Richard Ghostine, chef de service - Exploitation et projets, émette l'acceptation finale des travaux et autorise le paiement de la retenue d'une somme 23 851,58 \$, taxes en sus, représentant 5 % de la valeur des travaux, à la firme Eurovia Québec Construction pour les travaux de resurfaçage de la rue du Commandeur et de Bouchette - Contrats numéros 2024-13 et 2024-14.

Adoptée à l'unanimité

Point 9.3	2025-MC-182	<u>AUTORISATION DE PROCÉDER À LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY ET LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS - PROJET « AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE MULTIUSAGE ET D'UN DÉBARCADÈRE SUR LA RUE MONT-JOËL »</u>
-----------	-------------	---

CONSIDÉRANT QUE le 22 avril 2025 la Municipalité de Cantley déposait à la MRC des Collines-de-l'Outaouais, une demande de financement dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 3 pour la réalisation du projet « Aménagement d'une piste multiusage et d'un débarcadère sur la rue Mont-Joël »;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 25-05-112 adoptée le 19 juin 2025, le conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais accordait une contribution financière non remboursable et non-récurrente maximale de 210 000 \$ pour ledit projet;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la signature d'un protocole d'entente à intervenir entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Jean-Charles Lalonde

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise la signature du protocole d'entente entre la Municipalité de Cantley et la MRC des Collines-de-l'Outaouais relativement à une contribution financière non remboursable et non-récurrente maximale de 210 000 \$ dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 3 pour la réalisation du projet « Aménagement d'une piste multiusage et d'un débarcadère sur la rue Mont-Joël »;

QUE MM. David Gomes, maire, et Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, ou leurs représentants légaux, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Cantley, tous les documents pertinents à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Point 9.4	2025-MC-183	<u>RÉSOLUTION APPROUVANT LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROPOSÉE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) - VOLETS REDRESSEMENT ET SÉCURISATION - CHEMIN VIGNEAULT</u>
-----------	-------------	---

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Le 28 août 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des modalités d’application des volets Redressement et sécurisation du Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) et s’engagent à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d’aide financière concernent des routes sous l’autorité municipale et des travaux admissibles à l’aide financière;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d’annonce sont admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE le bénéficiaire d’une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze (12) mois suivant la lettre d’annonce et qu’il a pris connaissance des restrictions d’accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s’appliquent;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s’engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l’ensemble du projet, incluant la part du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a choisi d’établir la source de calcul de l’aide financière selon l’option suivante :

- L’estimation détaillée du coût des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire effectuer des travaux sur le chemin Vigneault:

Nom du chemin	Tronçon	Type de route locale
Chemin Vigneault	De la rue des Princes à la montée Paiement	Locale 2

CONSIDÉRANT QUE, M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de représentant de la Municipalité de Cantley auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Jean-Nicolas de Bellefeuille

Appuyé par le conseiller Philippe Normandin

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil présente une demande d’aide financière auprès du ministère des Transports du Québec pour les travaux admissibles dans le cadre du programme d’aide à la voirie locale (PAVL) - Volets Redressement et Sécurisation, et confirme son engagement à réaliser les travaux sur le chemin Vigneault, de la rue des Princes à la montée Paiement, selon les modalités d’application en vigueur et reconnaît qu’en cas de non-respect de celles-ci, l’aide financière sera résiliée;

QUE le conseil certifie que M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d’aide financière, lorsqu’applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l’unanimité

Le 28 août 2025

Point 9.5 2025-MC-184 RETRAIT DE DEUX (2) PANNEAUX « ARRÊT OBLIGATOIRE » À L'INTERSECTION DU CHEMIN FLEMING ET DE LA RUE BOIS-DE-LIMBOUR SUD

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley effectuera la réfection du chemin Fleming entre la route 307 et la rue Hamilton au cours de la saison estivale 2025;

CONSIDÉRANT QU'il y a présentement trois (3) panneaux « ARRÊT OBLIGATOIRE », soit dans toutes les directions, à l'intersection du chemin Fleming et de la rue Bois-de-Limbour Sud;

CONSIDÉRANT QU'une fois le chemin Fleming asphalté, d'autres mesures de mitigation de vitesse appropriées pourront être considérées sur ce tronçon;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Richard Ghostine, chef de service - Exploitation et projets;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par le conseiller Jean-Nicolas de Bellefeuille

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Richard Ghostine, chef de service - Exploitation et projets, autorise le retrait de deux (2) panneaux « ARRÊT OBLIGATOIRE » à l'intersection du chemin Fleming et de la rue Bois-de-Limbour Sud de sorte que seule la circulation s'engageant sur le chemin Fleming à partir de la rue Bois-de-Limbour Sud soit soumise à l'obligation de s'arrêter.

Adoptée à l'unanimité

Point 9.6 2025-MC-185 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 742-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 432-13 RÉGISSANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET LES LIMITES DE VITESSE DANS LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion numéro 2025-MC-158 et le dépôt du projet de règlement intitulé Règlement numéro 742-25 modifiant le Règlement numéro 432-13 régissant la circulation, le stationnement et les limites de vitesse dans la municipalité de Cantley, devant précéder l'adoption du règlement, ont été donnés lors de la séance du conseil tenue le 2 juillet 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Nathalie Bélisle

Appuyé par le conseiller Jean-Charles Lalonde

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte le Règlement numéro 742-25 modifiant le Règlement numéro 432-13 régissant la circulation, le stationnement et les limites de vitesse dans la municipalité de Cantley.

Adoptée à l'unanimité

Le 28 août 2025

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

RÈGLEMENT NUMÉRO 742-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 432-13
RÉGISSANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET LES LIMITES DE
VITESSE DANS LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

CONSIDÉRANT QUE la limite de vitesse permise par défaut aux véhicules routiers sur les voies de circulation publique de la Municipalité de Cantley est de 40 km/h;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 432-13 régissant la circulation, le stationnement et les limites de vitesse dans la municipalité de Cantley encadre les exceptions et fait mention exhaustive des voies de circulation où la limite de vitesse permise diffère de 40 km/h;

ARTICLE 1

Le Règlement numéro 432-13 régissant la circulation, le stationnement et les limites de vitesse dans la municipalité de Cantley est modifié comme suit :

- Abrogation de l’alinéa f) de l’article 31 suivant :

«f) 40 km/h sur toutes les voies de circulation inscrites à l’annexe II jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.»

ARTICLE 2

- Abrogation de l’annexe II suivante :

Annexe II

DISTRICT DES MONTS

District	Nom complet	Voie publique	Générique et code de lien	Propriétaire
1	Rue de l'Abitibi	Abitibi	Rue de l'	Municipalité
1	Rue Alta Ridge	Alta Ridge	Rue	Municipalité
1	Rue d'Argenteuil	Argenteuil	Rue d'	Municipalité
1	Rue d'Aspen	Aspen	Rue d'	Municipalité
1	Rue de Banff	Banff	Rue de	Municipalité
1	Imp. des Campagnards	Campagnards	Impasse des	Municipalité
1	Rue de Chamonix Est	Chamonix Est	Rue de	Municipalité
1	Rue de Chamonix Ouest	Chamonix Ouest	Rue de	Municipalité
1	Imp. de la Chute	Chute	Impasse de la	Municipalité
1	Imp. de la Clairière	Clairière	Impasse de la	Municipalité
1	Ch. Claude-Lauzon	Claude-Lauzon	Chemin	Municipalité
1	Ch. Connor Sud	Connor Sud	Chemin	Municipalité
1	Rue de Cortina	Cortina	Rue de	Municipalité
1	Rue de Courchevel	Courchevel	Rue de	Municipalité
1	Imp. Crépuscule	Crépuscule	Impasse	Municipalité
1	Rue de Davos	Davos	Rue de	Municipalité
1	Ch. Duclos	Duclos	Chemin	Municipalité
1	Rue de la Falaise	Falaise	Rue de la	Municipalité
1	Ch. Foley	Foley	Chemin	Municipalité

Le 28 août 2025

1	Ch. Groulx	Groulx	Chemin	Municipalité
1	Rue Gruneau	Gruneau	Rue	Municipalité
1	Imp. des Haies	Haies	Impasse des	Municipalité
1	Ch. Holmes	Holmes	Chemin	Municipalité
1	Rue Innsbruck	Innsbruck	Rue	Municipalité
1	Rue d’Inuvik	Inuvik	Rue d'	Municipalité
1	Rue de Jasper	Jasper	Rue de	Municipalité
1	Rue de Lahti	Lahti	Rue de	Municipalité
1	Rue Lesage	Lesage	Rue	Municipalité
1	Ch. Lynott	Lynott	Chemin	Municipalité
1	Rue du Matterhorn	Matterhorn	Rue du	Municipalité
1	Ch. McClelland	McClelland	Chemin	Municipalité
1	Rue du Mont-Albert	Mont-Albert	Rue du	Municipalité
1	Rue du Mont-Apica	Mont-Apica	Rue du	Municipalité
1	Rue du Mont-Blanc	Mont-Blanc	Rue du	Municipalité
1	Rue du Mont-Orford	Mont-Orford	Rue du	Municipalité
1	Rue de Montreux	Montreux	Rue de	Municipalité
1	Rue du Mont-Royal	Mont-Royal	Rue du	Municipalité
1	Rue du Mont-Saint-Hilaire	Mont-Saint-Hilaire	Rue du	Municipalité
1	Rue du Mont-Tremblant	Mont-Tremblant	Rue du	Municipalité
1	Rue de Norvège	Norvège	Rue de	Municipalité
1	Rue Nove-Mesto	Nove-Mesto	Rue	Municipalité
1	Rue d’Oslo	Oslo	Rue d'	Municipalité
1	Rue d’Ovesta	Ovesta	Rue d'	Municipalité
1	Rue Pine Ridge	Pine Ridge	Rue	Municipalité
1	Rue Planita	Planita	Rue	Municipalité
1	Ch. des Prés	Prés	Chemin des	Municipalité
1	Ch. Prud’homme	Prud’homme	Chemin	Municipalité
1	Rue des Quatre-Saisons	Quatre-Saisons	Rue des	Municipalité
1	Rue de Rena	Rena	Rue de	Municipalité
1	Ch. Saint-Andrew	Saint-Andrew	Chemin	Municipalité
1	Rue Sainte-Anne	Sainte-Anne	Rue	Municipalité
1	Rue Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Rue	Municipalité
1	Rue de Saint-Moritz	Saint-Moritz	Rue de	Municipalité
1	Rue de Sapporo	Sapporo	Rue de	Municipalité
1	Rue de Sarajevo	Sarajevo	Rue de	Municipalité
1	Imp. de la Sauge	Sauge	Impasse de la	Municipalité
1	Rue de Seefeld	Seefeld	Rue de	Municipalité
1	Rue de la Sierra-Nevada	Sierra-Nevada	Rue de la	Municipalité
1	Ch. Storey	Storey	Chemin	Municipalité
1	Rue de Telemark	Telemark	Rue de	Municipalité
1	Rue de la Terre-Rouge	Terre-Rouge	Rue de la	Municipalité
1	Ch. Townline	Townline	Chemin	Municipalité
1	Rue du Traversier	Traversier	Rue du	Municipalité
1	Rue Vachon	Vachon	Rue	Municipalité
1	Rue de Val-d’Isère	Val-d’Isère	Rue de	Municipalité
1	Rue du Vallon	Vallon	Rue du	Municipalité
1	Rue du Versant	Versant	Rue du	Municipalité
1	Rue de Zurich	Zurich	Rue de	Municipalité

Le 28 août 2025

DISTRICT DES PRÉS

District	Nom complet	Voie publique	Générique et code de lien	Propriétaire
2	Rue de Boischatel	Boischatel	Rue de	Municipalité
2	Rue de Bouchette	Bouchette	Rue de	Municipalité
2	Rue Cambertin	Cambertin	Rue	Municipalité
2	Rue du Cardinal	Cardinal	Rue du	Municipalité
2	Rue Cézanne	Cézanne	Rue	Municipalité
2	Rue Chanteclerc	Chanteclerc	Rue	Municipalité
2	Imp. de la Châtelaine	Châtelaine	Impasse de la	Municipalité
2	Imp. de la Cime	Cime	Impasse de la	Municipalité
2	Rue du Colibri	Colibri	Rue du	Municipalité
2	Rue du Commandeur	Commandeur	Rue du	Municipalité
2	Rue de la Cordée	Cordée	Rue de la	Municipalité
2	Rue Degas	Degas	Rue	Municipalité
2	Imp. Donnacona	Donnacona	Impasse	Municipalité
2	Rue Gauguin	Gauguin	Rue	Municipalité
2	Rue Godmaire	Godmaire	Rue	Municipalité
2	Rue du Gui	Gui	Rue du	Municipalité
2	Ch. Hermas-Poulin	Hermas-Poulin	Chemin	Municipalité
2	Rue Jetté	Jetté	Rue	Municipalité
2	Rue Monet	Monet	Rue	Municipalité
2	Place du Neufbourg	Neufbourg	Place du	Municipalité
2	Rue d'Ornans	Ornans	Rue d'	Municipalité
2	Imp. du Parc-Central	Parc-Central	Impasse du	Municipalité
2	Rue de la Pinteraie	Pinteraie	Rue de la	Municipalité
2	Ch. Pink	Pink	Chemin	Municipalité
2	Rue Pontiac	Pontiac	Rue	Municipalité
2	Rue Renoir	Renoir	Rue	Municipalité
2	Rue Riopelle	Riopelle	Rue	Municipalité
2	Rue Saint-Cyr	Saint-Cyr	Rue	Municipalité
2	Rue Seurat	Seurat	Rue	Municipalité
2	Imp. du Solstice	Solstice	Impasse du	Municipalité
2	Rue du Verdier	Verdier	Rue du	Municipalité
2	Rue de Villemontel	Villemontel	Rue de	Municipalité

DISTRICT DE LA RIVE

District	Nom complet	Voie publique	Générique et code de lien	Propriétaire
3	Imp. Andrew-Blackburn	Andrew-Blackburn	Impasse	Municipalité
3	Rue de la Baie	Baie	Rue de la	Municipalité
3	Rue Bellevue	Bellevue	Rue	Municipalité
3	Ch. Blackburn	Blackburn	Chemin	Municipalité
3	Rue du Bois-de-Limbour	Bois-de-Limbour	Rue du	Municipalité
3	Rue du Bois-de-Limbour sud	Bois-de-Limbour sud	Rue du	Municipalité *correction : rue privée
3	Ch. du Bosquet	Bosquet	Chemin du	Municipalité
3	Rue du Bouclier	Bouclier	Rue du	Municipalité
3	Rue du Contrefort	Contrefort	Rue du	Municipalité

Le 28 août 2025

3	Imp. de la Côte	Côte	Impasse de la	Municipalité
3	Imp. de la Coulée	Coulée	Impasse de la	Municipalité
3	Rue Dorion	Dorion	Rue	Municipalité
3	Rue Duhamel	Duhamel	Rue	Municipalité
3	Rue Faraday	Faraday	Rue	Municipalité
3	Ch. Fleming, à l'ouest de Bois-de-Limbourg Sud	Fleming	Chemin	Municipalité
3	Rue Fraser	Fraser	Rue	Municipalité
3	Rue de la Grande-Corniche	Grande-Corniche	Rue de la	Municipalité
3	Rue de Longueuil	Longueuil	Rue de	Municipalité
3	Rue de Lorimier	Lorimier	Rue de	Municipalité
3	Rue de Masson	Masson	Rue de	Municipalité
3	Rue de Montebello	Montebello	Rue de	Municipalité
3	Rue de l'Oasis-des-Carières	Oasis-des-Carières	Rue de l'	Municipalité
3	Rue du Parc	Parc	Rue du	Municipalité
3	Ch. Patterson	Patterson	Chemin	Municipalité
3	Imp. du Refuge-des-Cascades	Refuge-des-Cascades	Impasse du	Municipalité
3	Rue de Rigaud	Rigaud	Rue de	Municipalité
3	Ch. Romanuk	Romanuk	Chemin	Municipalité
3	Ch. Vieux	Vieux	Chemin	Municipalité
3	Rue de Vinoy	Vinoy	Rue de	Municipalité

DISTRICT DES PARCS

District	Nom complet	Voie publique	Générique et code de lien	Propriétaire
4	Rue de Beaumont	Beaumont	Rue de	Municipalité
4	Imp. Benoit	Benoit	Impasse	Municipalité
4	Rue Blondeau	Blondeau	Rue	Municipalité
4	Imp. Brunet	Brunet	Impasse	Municipalité
4	Rue Burke	Burke	Rue	Municipalité
4	Rue Clermont	Clermont	Rue	Municipalité
4	Imp. du Colonel	Colonel	Impasse du	Municipalité
4	Imp. de Épervier	Épervier	Impasse de	Municipalité
4	Imp. des Fauvettes	Fauvettes	Impasse des	Municipalité
4	Imp. du Geai-Bleu	Geai-Bleu	Impasse du	Municipalité
4	Imp. Hébert	Hébert	Impasse	Municipalité
4	Imp. du Huard	Huard	Impasse du	Municipalité
4	Rue de Maniwaki	Maniwaki	Rue de	Municipalité
4	Imp. Marcel-Richard	Marcel-Richard	Impasse	Municipalité
4	Rue Marleau	Marleau	Rue	Municipalité
4	Rue Marsolais	Marsolais	Rue	Municipalité
4	Rue de la Mésange	Mésange	Rue de la	Municipalité
4	Rue de Montcerf	Montcerf	Rue de	Municipalité
4	Rue du Mont-Joël	Mont-Joël	Rue du	Municipalité
4	Rue de Mont-Laurier, de la 307 à la Rue Montmagny	Mont-Laurier	Rue de	Municipalité
4	Rue de Montmagny	Montmagny	Rue de	Municipalité
4	Rue Noémie	Noémie	Rue	Municipalité

Le 28 août 2025

4	Rue Perreault	Perreault	Rue	Municipalité
4	Rue de Portneuf	Portneuf	Rue de	Municipalité
4	Rue de Roberval	Roberval	Rue de	Municipalité
4	Rue du Sizerin	Sizerin	Rue du	Municipalité
4	Rue des Tourterelles	Tourterelles	Rue des	Municipalité
4	Imp. de la Victorienne	Victorienne	Impasse de la	Municipalité
4	Ch. Whissell	Whissell	Chemin	Municipalité

DISTRICT DES ÉRABLES

District	Nom complet	Voie publique	Générique et code de lien	Propriétaire
5	Rue Berthier	Berthier	Rue	Municipalité
5	Rue du Boisé-des-Mûriers	Boisé-des-Mûriers	Rue du	Municipalité
5	Rue du Centenaire	Centenaire	Rue du	Municipalité
5	Rue des Cerisiers	Cerisiers	Rue des	Municipalité
5	Rue des Chênes	Chênes	Rue des	Municipalité
5	Imp. des Conifères	Conifères	Impasse des	Municipalité
5	Rue Crémazie	Crémazie	Rue	Municipalité
5	Chemin Denis, entre le Chemin Taché et la montée des Érables	Denis	Chemin	Municipalité
5	Rue du Domaine-Champêtre	Domaine-Champêtre	Rue du	Municipalité
5	Rue Dupéré	Dupéré	Rue	Municipalité
5	Rue Edna	Edna	Rue	Municipalité
5	Rue des Framboisiers	Framboisiers	Rue des	Municipalité
5	Rue Geres	Geres	Rue	Municipalité
5	Rue des Groseilliers	Groseilliers	Rue des	Municipalité
5	Rue de Lanaudière	Lanaudière	Rue de	Municipalité
5	Imp. du Marais	Marais	Impasse du	Municipalité
5	Rue de Maricourt	Maricourt	Rue de	Municipalité
5	Rue de Matane	Matane	Rue de	Municipalité
5	Rue du Myrique	Myrique	Rue du	Municipalité
5	Rue des Pins	Pins	Rue des	Municipalité
5	Rue des Poiriers	Poiriers	Rue des	Municipalité
5	Rue des Pruniers	Pruniers	Rue des	Municipalité
5	Imp. du Quai	Quai	Impasse du	Municipalité
5	Rue Rémi	Rémi	Rue	Municipalité
5	Rue de Rimouski	Rimouski	Rue de	Municipalité
5	Imp. du Sous-Bois	Sous-Bois	Impasse du	Municipalité

DISTRICT DES LACS

District	Nom complet	Voie publique	Générique et code de lien	Propriétaire
6	Imp. du Belvédère	Belvédère	Impasse du	Prochainement municipalisé
6	Impasse de la Bolduc	Bolduc	Impasse de la	Prochainement municipalisé
6	Rue des Cerfs	Cerfs	Rue des	Municipalité
6	Rue Christine	Christine	Rue	Municipalité

Le 28 août 2025

6	Rue Dédé-Fortin	Dédé Fortin	Rue	Prochainement municipalisé
6	Rue Deschamps	Deschamps	Rue	Municipalité
6	Rue des Duchesses	Duchesses	Rue des	Municipalité
6	Rue de Émeraude	Émeraude	Rue de	Municipalité
6	Rue Ferland	Ferland	Rue	Municipalité
6	Imp. des Feuillus	Feuillus	Impasse des	Municipalité
6	Rue Forget	Forget	Rue	Municipalité
6	Rue François-Carrier	François-Carrier	Rue	Municipalité
6	Imp. Gerry-Boulet	Gerry-Boulet	Impasse	Prochainement municipalisé
6	Imp. des Grands-Seigneurs	Grands-Seigneurs	Impasse des	Municipalité
6	Imp. Joly	Joly	Impasse	Prochainement municipalisé
6	Ch. Jules-Desjardins	Jules-Desjardins	Chemin	Municipalité
6	Rue Julien	Julien	Rue	Prochainement municipalisé
6	Rue Knight	Knight	Rue	Municipalité
6	Imp. des Lapereaux	Lapereaux	Impasse des	Municipalité
6	Rue Lavergne	Lavergne	Rue	Municipalité
6	Rue Laviolette	Laviolette	Rue	Municipalité
6	Rue Leclerc	Leclerc	Rue	Prochainement municipalisé
6	Rue Léveillée	Léveillée	Rue	Municipalité
6	Rue des Lièvres	Lièvre	Rue des	Municipalité
6	Rue Luc-Charron	Luc-Charron	Rue	Municipalité
6	Rue des Manoirs	Manoirs	Rue des	Municipalité
6	Rue des Marquis	Marquis	Rue des	Municipalité
6	Imp. de la Matapédia	Matapédia	Impasse de la	Municipalité
6	Rue de Mercure	Mercure	Rue de	Municipalité
6	Imp. du Monarque	Monarque	Impasse du	Municipalité
6	Rue de Neuville	Neuville	Rue de	Municipalité
6	Rue de l'Opale	Opale	Rue de l'	Municipalité
6	Rue des Princes	Princes	Rue des	Municipalité
6	Rue du Renard	Renard	Rue du	Municipalité
6	Imp. du Rubis	Rubis	Impasse du	Municipalité
6	Ch. Sabourin	Sabourin	Chemin	Municipalité
6	Mtée Saint-Amour, au nord du chemin Lamoureux	Saint-Amour	Montée	Municipalité
6	Imp. du Saphir	Saphir	Impasse du	Municipalité
6	Rue de Saturne	Saturne	Rue de	Municipalité
6	Rue du Terroir	Terroir	Rue du	Municipalité
6	Rue de Vénus	Vénus	Rue de	Municipalité
6	Imp. de Versailles	Versailles	Impasse de	Municipalité

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi

David Gomes
Maire

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier

Le 28 août 2025

Point 10.1 2025-MC-186 ADOPTION DE LA POLITIQUE DES LOISIRS, DE LA CULTURE
ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE LOI-2025-001

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley est une municipalité champêtre en banlieue nord des villes majeures de Gatineau et d'Ottawa. Depuis sa création en 1989, la municipalité a vu sa population grandir de 3 600 à 11 500 selon le recensement de 2021;

CONSIDÉRANT QUE Cantley est la deuxième plus grande des six municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. À sa naissance, Cantley était un secteur rural, sans un noyau de rassemblement ni d'infrastructure nécessaire afin de développer une communauté qui répondraient aux aspirations de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE Cantley a une occasion unique de développer une municipalité champêtre et devenir une référence en la matière;

CONSIDÉRANT QUE dans le but d'appuyer les différentes démarches en cours, le Service des loisirs et de la culture de la municipalité propose une nouvelle « Politique des loisirs, de la culture et de la vie communautaire »;

CONSIDÉRANT QU'en plus d'offrir une vision et une mission contemporaine pour l'atteinte de ses objectifs, cette politique adresse un aspect important pour la création d'une telle municipalité, soit le niveau de qualité de vie recherché par ses citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Philippe Normandin

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, adopte la Politique des loisirs, de la culture et de la vie communautaire LOI-2025-001 jointe à la présente résolution;

QUE la présente politique est en vigueur à compter de son adoption et révisée au besoin et remplace toutes autres politiques ou pratiques antérieures.

Adoptée à l'unanimité

Le 28 août 2025

POLITIQUE DES LOISIRS, DE LA CULTURE
ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE



AOÛT 2025

POLITIQUE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

POLITIQUE NUMÉRO :	LOI-2025-001
OBJET :	Politique des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	28 août 2025
DATES DE RÉVISION :	
NUMÉROS DE RÉOLUTION :	2025-MC-
SERVICE :	Service des loisirs et de la culture

Le 28 août 2025

Table des matières

Préambule et contexte	4
Vision	4
Mission	4
Objectifs	4
Plan d'action	5
Volet sportif : Mission Objectifs Plan d'action	5
Plan directeur des parcs : Mission Objectifs Plan d'action	6
Volet culturel : Mission Objectifs Plan d'action	6
Volet familial : Mission Objectifs Plan d'action	7
Volet communautaire : Mission Objectifs Plan d'action	8
Entrée en vigueur	8

N.B. L'utilisation du masculin a pour seul but d'alléger le texte.

POLITIQUE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

PRÉAMBULE ET CONTEXTE

La municipalité de Cantley est une municipalité champêtre en banlieue nord des villes majeures de Gatineau et d'Ottawa. Depuis sa création en 1989, la municipalité a vu sa population grandir de 3,600 à 11,500 selon le recensement de 2021.

Cantley est la deuxième plus grande des six municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. À sa naissance, Cantley était un secteur rural, sans un noyau de rassemblement ni d'infrastructure nécessaire afin de développer une communauté qui répondrait aux aspirations de ses citoyens.

Cantley a une occasion unique de développer une municipalité champêtre et devenir une référence en la matière.

Dans le but d'appuyer les différentes démarches en cours, le Service des loisirs et de la culture de la municipalité propose une nouvelle « Politique des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ».

En plus d'offrir une vision et une mission contemporaine pour l'atteinte de ses objectifs, cette politique adresse un aspect important pour la création d'une telle municipalité, soit le niveau de qualité de vie recherché par ses citoyens.

Vision

Cantley souhaite offrir une qualité de vie optimale répondant aux aspirations de ses citoyens et collaborer au mieux vivre de l'ensemble de la collectivité dans un milieu de vie agréable et accueillant.

Mission

La municipalité de Cantley a pour mission d'arrimer l'offre de service municipale aux besoins sans cesse évolutifs de la communauté dans les secteurs des loisirs, des parcs, du patrimoine, des arts et de la culture. Il s'agit d'un investissement dans la beauté et dans l'attrait de la municipalité. Investir dans ces secteurs, c'est investir dans nos familles, nos aînés, c'est prendre le parti de la croissance et du développement économique et social de Cantley.

Objectifs

- Création et mise à jour des objectifs des différents volets composant cette politique, en tenant compte de l'évolution des aspirations des citoyens;
- Définir, orienter et promouvoir l'offre de service municipale qui répond à tous les volets de cette politique, en tenant compte des priorités des citoyens et de la situation budgétaire;
- Définir et promouvoir les engagements de la municipalité en matière de loisirs, de la culture et des infrastructures récréatives, dans un contexte régional ainsi que de partenariats avec les organismes impliqués dans ces domaines;
- Créer un sentiment d'appartenance des citoyens en favorisant l'implication collective;

- Consolider le mandat du Comité citoyen consultatif des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Plan d'action

- Organiser une séance de travail du Comité consultatif des loisirs, de la culture et de la vie communautaire spécifique à la révision annuelle de la Politique des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire;
- Organiser une rencontre de discussion/information/consultation citoyenne et organismes au sujet de cette politique à chaque mandat électoral;
- Création et mise à jour des plans d'action annuelle pour tous les volets de cette politique en considérant la vision, les priorités et la situation budgétaire. Les plans d'action incluent un sommaire des réalisations de l'année précédant ainsi que les plans et les budgets pour l'année courante;
- Développer une stratégie de communication et de promotion de l'offre de service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

VOLET SPORTIF

Mission

La municipalité de Cantley a pour mission d'arrimer l'offre de service sportif aux besoins sans cesse évolutifs. Cette offre de service comporte les services au niveau de quartier, de secteur, de municipal et également de régional. Cette offre de service comporte également les partenariats avec les organismes impliqués dans ces secteurs ainsi que les municipalités avoisinantes. Il s'agit d'un investissement dans la beauté et dans l'attrait de la municipalité et de la région. Investir dans les activités et l'infrastructure sportive, c'est investir dans nos familles, nos aînés, c'est prendre le parti de la croissance et du développement économique et social de Cantley.

Objectifs

- Définir et orienter l'offre de service municipale pour le volet sportif tenant compte les priorités des citoyens et la situation budgétaire;
- Définir les engagements de la municipalité en matière des activités et des infrastructures sportives;
- Créer les partenariats avec les organismes, les municipalités avoisinantes et les autres paliers gouvernementaux;
- Définir le meilleur niveau (récréatif ou élite) pour l'investissement sportif en considérant l'usage anticipé (municipal/régional).

Plan d'action

- Création et mise à jour d'un plan d'action annuelle, incluant un plan triennal d'investissements dans l'infrastructure sportive, en considérant la vision, les priorités et la situation budgétaire;
- Organiser les consultations périodiques avec les citoyens, et les organismes sportifs municipaux et régionaux au sujet des infrastructures sportives.

PLAN DIRECTEUR DES PARCS

Mission

La municipalité de Cantley a pour mission d'investir dans les parcs et les espaces verts aux besoins sans cesse évolutifs. Cette offre de service comporte les parcs et les espaces verts qui desservent les quartiers, les secteurs, la municipalité et également la région. Cette offre de service comporte également les partenariats avec les organismes impliqués dans les parcs et les espaces verts, ainsi que les municipalités avoisinantes.

Objectifs

- Créer et mettre à jour un plan directeur des parcs qui répond aux normes applicables;
- Définir les engagements de la municipalité en matière des parcs et les espaces verts;
- Créer les partenariats avec les organismes impliqués dans les parcs et les espaces verts ainsi que les municipalités avoisinantes et les autres paliers gouvernementaux;
- Faire le pont entre les différents intervenants municipaux, en particulier avec le service de l'Urbanisme et les Travaux publics.

Plan d'action

- Création et mise à jour d'un plan d'action annuelle, incluant le plan directeur des parcs, en considérant la vision, les priorités et la situation budgétaire;
- Création et mise à jour des normes pour les parcs et les espaces verts, incluant les sentiers pédestres et les pistes cyclables;
- Mise à jour d'un plan d'inspection et d'entretien des parcs et des espaces verts;
- Création et mise à jour d'un plan de mise à jour des infrastructures et équipements des parcs et des espaces verts;
- Planifier une stratégie de promotion et de programmation afin de mettre en valeur les parcs et espaces verts par les activités culturelles, patrimoniales, communautaires et familiales;
- Pour toutes les requêtes de développement des projets domiciliaires, établir une procédure de validation de la stratégie à appliquer avec les différents services municipaux, particulièrement le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le Service de l'urbanisme et de l'environnement et le Service des travaux publics.

VOLET CULTUREL

Mission

La municipalité de Cantley a pour mission de promouvoir les différentes facettes de la culture, incluant le patrimoine, et ce sous toutes ses formes et niveaux. Elle se donne comme mandat de favoriser la mise en valeur des artistes et les activités locales et régionales. Elle désire donner une "couleur" identitaire culturelle propre à la municipalité.

Le 28 août 2025

Objectifs

Définir et orienter l’offre de service municipale pour le volet culturel tenant compte les priorités des citoyens et la situation budgétaire;

Faciliter le développement de partenariats avec les organismes culturels et des promoteurs d’événements culturels

Plan d'action

- Création et mise à jour d’un plan d’action annuelle en considérant la vision, les priorités et la situation budgétaire;
- Organiser une programmation culturelle à L'Espace culturel, au CCM et sur la scène du parc Mary-Anne-Phillips;
- Chercher les occasions d’augmenter l’utilisation des parcs et des espaces verts pour les activités culturelles, patrimoniales, et familiales;
- Développer les partenariats avec les organismes culturels et des promoteurs d’événements culturels.

VOLET FAMILIAL

Mission

La municipalité de Cantley a pour mission de faciliter, de promouvoir et de développer une offre de service et une programmation maximisant le potentiel social, environnemental et récréatif pour toutes les situations familiales. Cela comporte l’évolution et les besoins des différentes générations et les nouvelles réalités démographiques et ethniques. Consolider et faciliter la notion de milieu de vie saine, dynamique et accessible.

Objectifs

- Définir et orienter l’offre de service municipale d’une façon qui répondra aux besoins de toutes les situations familiales;
- Mettre en place un plan d’accessibilité universelle dans sa programmation et réalisations.

Plan d'action

- Création et mise à jour d’un plan d’action annuelle en considérant la vision, les priorités et la situation budgétaire;
- Organiser des événements rassembleurs (par exemple, les fêtes de quartier, Cantley en fête et le Carnaval);
- Chercher les occasions de promouvoir et d’augmenter l’utilisation des infrastructures, des parcs et des espaces verts pour les activités familiales;
- Développer les partenariats avec les organismes qui soutiennent les familles, les aînés, et les autres groupes visés par cette politique;
- Organiser les camps de jours et les autres activités qui répondent aux besoins des jeunes familles;

- Maximiser l’accessibilité à l’offre de service municipale pour toutes, incluant les situations physiques, sociales et financières.

VOLET COMMUNAUTAIRE

Mission

La municipalité de Cantley a pour mission de faciliter et promouvoir le développement des différents intervenants et acteurs du milieu communautaire et social.

Objectifs

- Faciliter les initiatives communautaires citoyennes;
- Identifier et faciliter le regroupement des ressources communautaires;
- Promouvoir la participation des citoyens dans la vie communautaire;
- Promouvoir l’importance du bénévolat.

Plan d'action

- Création et mise à jour d’un plan d’action annuelle en considérant la vision, les priorités et la situation budgétaire;
- Créer des liens de communication avec les organismes et les citoyens (par exemple, utilisation à bon escient du site web, l’appli Voilà, les rencontres périodiques);
- Offrir une séance d’information annuelle sur les plans et les réalisations de cette politique, incluant les orientations et les priorités du Conseil;
- Identifier et promouvoir le besoin des bénévoles pour la programmation et les événements de la municipalité;
- Organiser un événement annuel de reconnaissance des bénévoles.

ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique entre en vigueur immédiatement et remplace toutes autres politiques ou pratiques antérieures.

David Gomes Maire	Stéphane Parent Directeur général et greffier-trésorier
----------------------	--

Le 28 août 2025

Point 11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Point 12. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Point 13. COMMUNICATIONS

Point 14.1 2025-MC-187 ÉTUDE DU POTENTIEL D'UN REGROUPEMENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité (FRR - Volet 4), sous-volet Coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les organismes municipaux de la MRC des Collines-de-l'Outaouais désirent présenter un projet d'étude du potentiel d'un regroupement des services de sécurité incendie dans le cadre du volet - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité (FRR - Volet 4);

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par la conseillère Nathalie Bélisle

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de Cantley s'engage à participer au projet d'étude du potentiel d'un regroupement des services de sécurité incendie;
- Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
- Le conseil nomme la Municipalité de Cantley, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité (FRR - Volet 4), sous-volet Coopération intermunicipale;
- Le conseil désigne M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

Point 14.2 2025-MC-188 AUTORISATION DE PROCÉDER À L'ACHAT D'HABITS DE COMBAT - SERVICE DES INCENDIES ET DES PREMIERS RÉPONDANTS - CONTRAT NO 2025-21

CONSIDÉRANT QUE l'habit de combat est un équipement de sécurité obligatoire lors d'interventions d'incendie et autres;

CONSIDÉRANT le rapport d'intervention de la CNESST daté du 21 août 2025;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des habits de combat en bon état pour assurer la sécurité et une protection adéquate lors d'interventions;

CONSIDÉRANT l'obligation de se procurer des habits de combat de réserve;

Le 28 août 2025

CONSIDÉRANT QU’un appel d’offres a été lancé le 4 juillet 2025 sur le site Internet du Système électronique d’appel d’offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour l’achat d’habits de combat - Contrat no 2025-21;

CONSIDÉRANT QUE le 24 juillet 2025 à 10 h, date de clôture de l’appel d’offres, une (1) seule proposition a été reçue, le résultat étant le suivant :

SOUSSIONNAIRE	COÛT / HABIT (TAXES EN SUS)
L’Arsenal	4 230 \$

CONSIDÉRANT QU’après analyse, la soumission de la compagnie L’Arsenal a été jugée conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Richard Létourneau, directeur du Service des incendies et premiers répondants;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Philippe Normandin

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Richard Létourneau, directeur du Service des incendies et premiers répondants, accepte la proposition de la compagnie L’Arsenal pour l’achat d’habits de combat pour une dépense et un paiement totalisant la somme de 262 260 \$, taxes en sus - Contrat no 2025-21;

QUE les fonds requis soient puisés à même le règlement d’emprunt numéro 743-25.

Adoptée à l’unanimité

Point 15. CORRESPONDANCE

Point 16.1 2025-MC-189 SUPPORT AUX ÉVÉNEMENTS « COURSES SUR NEIGE 2026 » - 17 JANVIER ET 21 FÉVRIER 2026

CONSIDÉRANT QUE se tiendront les événements « Courses sur neige 2026 », les 17 janvier et 21 février 2026, au 60, chemin Holmes à Cantley;

CONSIDÉRANT le danger que ces courses de motoneiges impliquent pour les participants et les spectateurs;

CONSIDÉRANT la demande déposée par l'organisation, le 12 août 2025;

CONSIDÉRANT QUE l’organisation s’engage à verser un don à la Maison Papillon Enfants et Famille;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, d’autoriser la mise à disposition de poubelles, de bacs de recyclage et de barrières de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Nathalie Bélisle

Le 28 août 2025

Appuyé par le conseiller Philippe Normandin

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, autorise sans frais la mise à disposition de poubelles, de bacs à recyclage et de barrières à sécurité sur le site des événements des 17 janvier et 21 février 2026 « Courses sur neige 2026 ».

Adoptée à l’unanimité

Point 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Point 18. PAROLE AUX ÉLUS

Point 19. 2025-MC-190 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST

Proposé par la conseillère Nathalie Bélisle

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

ET IL EST RÉSOLU QUE la séance ordinaire du conseil municipal du 28 août 2025 soit et est levée à 21 h 10.

Adoptée à l’unanimité

David Gomes
Maire

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier, certifie qu’il y a des fonds disponibles au budget pour l’ensemble des dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat le 28 août 2025

Signature : _____